

Petits sous : l'argent de la ménagère

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Campagne œcuménique

Plus jamais le déluge

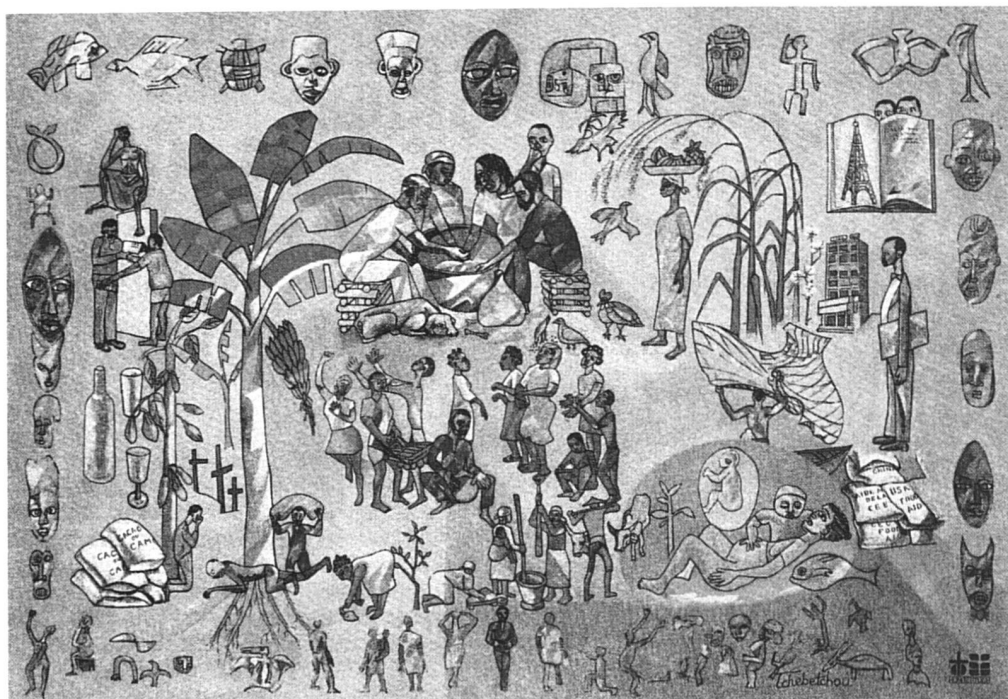


Illustration tirée du « Cahier d'animation ».

(srl) — La dégradation de l'environnement sur notre planète est un des problèmes les plus urgents, sinon le plus urgent, que nous ayons à affronter à l'échelle mondiale. Dans les pays industrialisés, le développement technique et économique est le facteur principal de cette dégradation : l'effet de serre chaude causé par la concentration constante de CO₂ dans l'atmosphère, la pollution de l'air, les pluies acides sont en train de provoquer des ravages dont l'opinion ne mesure pas encore la gravité. Dans les pays du tiers monde, ce sont la pression démographique, la misère, le chômage et les difficultés économiques de toutes sortes qui poussent les populations au pillage des ressources naturelles. Mais, ici comme là-bas, le temps presse : il faut mettre sur pied des stratégies qui tiennent en échec la menace globale qui pèse sur l'humanité.

Convaincues de cette urgence, deux œuvres d'entraide suisses, Pain pour le Prochain et l'Action de Carême ont décidé de consacrer leur campagne annuelle au thème « Intégrité de la création », sous le titre « Plus jamais le déluge » : un thème auquel les chrétiens sont particulièrement sensibles, tant il est vrai que la responsabilité de l'homme envers la na-

ture est inscrite dans les textes sacrés de toutes les religions.

La campagne a été ouverte le 10 février à la cathédrale de Berne par le chef du Département des affaires étrangères, M. René Felber. Elle durera jusqu'à fin mars, et trouvera par la suite un prolongement international dans le premier Rassemblement œcuménique européen, qui aura lieu à Bâle du 15 au 21 mai.

Celles et ceux qui souhaitent participer activement à cette campagne peuvent se procurer

le « Cahier d'animation » publié par les deux œuvres d'entraide* : elles et ils y trouveront une liste de matériel pouvant servir de support à des activités diverses, et de nombreuses suggestions pour sensibiliser leur entourage au thème de la campagne.

* Action de Carême, secrétariat romand, case 103, 1000 Lausanne 13.

Pain pour le Prochain, secrétariat romand, ch. du Boisy 3, 1004 Lausanne.

Petits sous

L'argent de la ménagère

Dans un important arrêt du 6 janvier, le Tribunal fédéral a statué que le « montant équitable » revenant, selon le nouveau droit matrimonial, à l'époux au foyer, ne pouvait pas être saisi par les créanciers de cet époux pour couvrir des dettes antérieures au mariage. Il a évalué ce « montant équitable » à 100 francs par mois pour un salaire de l'autre époux de 3500 francs, ou, pour des salaires de 4000 à 5000 francs, à 200 ou 300 francs par mois.

Se basant sur une précédente étude, l'Alliance de sociétés féminines publie une brochure donnant des bases pour le calcul d'indemnités à verser à des « ménagères » accidentées. Elles devraient aller de 1500 francs par mois dans le cas d'un ménage d'une personne à 3500 francs pour une femme avec un ménage d'au moins quatre enfants. Une évaluation des places de travail a montré qu'il y avait équivalence avec le poste d'une intendante diplômée dans un home ou un hôpital.

En bref

- Bravo à Lili Nabholz pour tout le travail accompli dans le cadre de sa présidence de la Commission fédérale pour les questions féminines ; et tous nos vœux et félicitations à Judith Stamm, qui lui succède.
- 33 voix à Monika Weber, 13 à Lilian Uchtenhagen lors de l'élection du successeur d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral : pas de panique chez les machos, dans la politique suisse les femmes savent encore se tenir à leur place.
- La dernière promotion de l'Ecole polytechnique de Lausanne comptait 338 nouveaux ingénieurs, dont 27 femmes. Le président, M. Vittoz, a profité de la remise des diplômes pour répéter l'appel lancé récemment par le conseiller fédéral Cotti aux femmes : la Suisse aurait besoin de doubler le nombre de ses nouveaux ingénieurs, « et les étudiantes présentent de grandes ressources qui ne demandent qu'à se révéler ».
- Le Conseil fédéral a accepté sous forme de postulat une motion de la conseillère nationale Lili Nabholz demandant l'introduction de techniques d'autodéfense dans l'enseignement de la gymnastique, pour garçons et filles, sans que cela devienne obligatoire.

Etre femme en Espagne

COURS
du 20 au 31 mars 1989
à Grenade
sur l'histoire
et l'actualité du pays
et du mouvement
féministe

Renseignements :
Escuela Coop. de Idiomas
c/Conde de Cifuentes 11
18 005 Granada E
Tél. 00 34 58/25 68 75

ou Ariane Tonon
(032) 23 24 56 (midi)